

de venir au Canada de façon saisonnière, lorsque les travailleurs agricoles sont en grande demande. Ainsi, grâce à cette initiative, les Mexicains forment plus de 50 p. 100 de la main-d'œuvre temporaire au Canada.

Le Mexique, qui désire intensifier son développement économique et social, est d'avis qu'un partenariat nord-américain revigoré constitue le meilleur outil pour y arriver. Le pays connaît en ce moment de profonds changements politiques, sociaux et économiques, et considère que, dans ce contexte, le Canada est un partenaire important.

Le Canada travaille étroitement avec la nouvelle administration mexicaine qui veut établir de meilleures pratiques de gestion des affaires publiques. Au cours de l'été 2001, des représentants du gouvernement mexicain sont venus à Ottawa pour se familiariser avec l'expérience canadienne en matière d'analyse des programmes, de planification budgétaire, de législation sur l'accès à l'information et sur la sécurité, et de logistique liée aux sommets internationaux. Les deux pays tentent également d'établir une coopération en matière de fédéralisme, de questions touchant les Autochtones, de programmes sociaux et de développement durable.

Commerce et investissement

Depuis la mise en vigueur de l'ALENA en janvier 1994, les échanges commerciaux ont augmenté dans les deux sens entre le Canada et le Mexique, soit dans une proportion de 152 p. 100, faisant du Mexique le plus grand partenaire commercial du Canada en Amérique latine. En 2000, le Mexique est devenu le septième marché d'exportation en importance pour le Canada. Le Canada est le deuxième marché d'exportation du Mexique après les États-Unis.

On a enregistré, en 2000, des taux de croissance commerciale exceptionnels. Ainsi, les exportations canadiennes ont augmenté dans une proportion de 27 p. 100 par rapport à 1999, dépassant 2 milliards de dollars. Les importations en provenance du Mexique ont aussi augmenté de 27 p. 100 en 1999, atteignant 12 milliards de dollars.

Le gouvernement canadien a déterminé des secteurs d'intérêt prioritaires pour la promotion des intérêts canadiens au Mexique en matière de commerce et d'investissement. Ces secteurs incluent le pétrole et le gaz, l'électricité, le matériel lié à l'industrie automobile, les technologies de communication et de l'information, l'agriculture et l'agroalimentaire, les technologies environnementales, l'industrie pharmaceutique et la biotechnologie, les plastiques, les produits médicaux et les soins de santé.